

lot-et-garonne

Agriculture

Lutte contre la grêle : l'arme presque fatale épisode IV

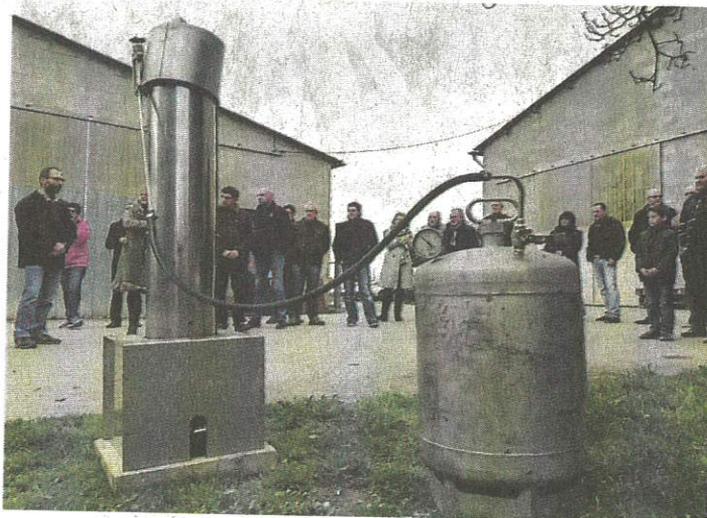
l'essentiel

Lundi débute en Lot-et-Garonne la quatrième édition de l'opération de lutte antigrêle pilotée par la chambre d'agriculture. Elle permet de limiter la casse sur les cultures.

La grêle est accusée à juste titre de provoquer des dégâts chaque année sur les cultures dans la région en général et en Lot-et-Garonne en particulier. Depuis 2016, la chambre d'agriculture a déterré la hache de guerre en tentant de répondre à une question : comment protéger serres, cultures de plein champ... de ce phénomène cli-

55 diffuseurs, plus d'une centaine de bénévoles sur le pied de guerre.

matique. La réponse est donnée depuis 2016 dans le département. La semaine passée à Brax, les trois coups du dispositif antigrêle version 2 019 ont été frappés à Brax. Comme on ne change pas une équipe qui gagne, le dispositif évolue peu : Emmanuel Maupas, technicien à la Maison de l'agri-



Drôle d'engin en forme de tube. Il permet d'expédier les particules dans les nuages quand l'alerte des prévisionnistes est donnée. Photo./s.b.

culture, estime le taux de réussite à 60 %.

Bombardements

Partant du principe qu'il est impossible d'empêcher la grêle de tomber, il faut donc en limiter l'impact alors qu'elle n'est pas encore formée dans les nuages. En Lot-et-Garonne, 55 diffuseurs sont disséminés et sont déclenchés par autant de bénévoles, titulaires ou suppléants. Ils sont alertés par les services de météorologie à Toulouse, qui indiquent le risque de précipitations sous cette forme. L'alerte est donnée, et la précision de l'expé-

rience permet d'affiner l'heure où il faut déclencher. Celui qui déclenche est avisé par téléphone. S'il ne répond pas car pas disponible, son second prend le relais.

C'est un bombardement à l'envers, du bas vers le haut. De fines particules glaçogènes (*) sont envoyées dans les nuages par les effets remontant de l'air chaud. parvient dans les nuages et réduit la probabilité d'une averse sous cette forme dommageable pour bâtiments agricoles, cultures sous serres, vignes, céréales... Depuis 2016, le dispositif a été amélioré. La présence de Patrick

Grizou, le président de Terres du Sud, atteste de la solidarité et de la synergie du monde agricole dans la lutte contre la grêle. La coopérative permet aux bénévoles de récupérer le matériel dans sept points de vente répartis en Lot-et-Garonne.

Plus de déclenchements

Le 15 octobre signe la fin comme

Terres du Sud met à disposition sept de ses espaces de vente pour la distribution.

chaque année de l'opération de prévention. En 2016, année de naissance de la lutte antigrêle, 6 déclenchements. L'année suivante, 13 puis 15 en 2018. Comme le rappelle encore Emmanuel Maupas, les dommages enregistrés par les assureurs spécialisés sont plus faibles dans les départements équipés. « Ce dispositif est un exemple de solidarité entre toutes les filières agricoles. »

S. B.

Ce procédé a été conçu par l'ANELFA de Toulouse, a association Nationale d'Etude et de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques.